

rhône
657
1882

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

Le N° 5 Cent

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locaux...
Annonces anglaises...
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux de COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 19 juin 1882	
3 1/2 %	81 95
4 1/2 %	81 95
5 %	81 95
5 1/2 %	81 95
6 %	81 95
6 1/2 %	81 95
7 %	81 95
7 1/2 %	81 95
8 %	81 95
8 1/2 %	81 95
9 %	81 95
9 1/2 %	81 95
10 %	81 95
10 1/2 %	81 95
11 %	81 95
11 1/2 %	81 95
12 %	81 95
12 1/2 %	81 95
13 %	81 95
13 1/2 %	81 95
14 %	81 95
14 1/2 %	81 95
15 %	81 95
15 1/2 %	81 95
16 %	81 95
16 1/2 %	81 95
17 %	81 95
17 1/2 %	81 95
18 %	81 95
18 1/2 %	81 95
19 %	81 95
19 1/2 %	81 95
20 %	81 95

Télégrammes

DE NUIT
Fait spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 19 juin.
Les députés de la droite se sont réunis aujourd'hui afin d'arrêter l'attitude qu'ils doivent tenir lors de l'interpellation sur les affaires égyptiennes.
Ils ont décidé d'intervenir dans toutes les questions intéressant le pays d'une façon spéciale.
M. de Lacretelle, qui a l'intention de proposer que la Chambre se sépare momentanément pour le régime de la réforme judiciaire, vu M. de Freycinet, qui lui a déclaré que le gouvernement n'avait pas encore traité la question des vacances.
M. de Lacretelle a, en conséquence, décidé de déposer le projet de proposition.
Plusieurs députés de l'extrême gauche ont annoncé qu'ils déposeraient un projet de loi tendant à régler le prix des loyers tant à Paris qu'en province.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

LA SEANCE
Séance du lundi 19 juin 1882
PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, PRÉSIDENT
La séance est ouverte à 2 heures.
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

Projets divers

La Chambre adopte successivement :
Un projet de loi tendant à autoriser le département de la Mayenne à modifier le taux de l'intérêt d'un emprunt à contracter en vertu d'une loi antérieure.
Un projet de loi tendant à autoriser le département du Nord à contracter un emprunt et à imposer extraordinairement pour les travaux

des chemins vicinaux et pour les dépenses de l'enseignement primaire et de l'instruction publique.

Un projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de Fontenay-l-Comte à Cholet.

Un projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de la première section du chemin de fer de Cassamozza à Bonifacio, comprise entre Casamozza et le Fium'Orbo.

Un projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de Lorgnon à Saint-Sernin, sur la ligne de Vogué à Aubenas.

Un projet de loi ayant pour objet d'autoriser l'exécution des travaux d'établissement de la seconde voie de réfection et de parachèvement sur le chemin de fer d'Amagne à Vouziers et à Apremont.

L'AFFAIRE DE SAIDA

M. Ballue demande à interpellé M. de Freycinet sur l'affaire de Saïda.
M. de Freycinet objecte que la discussion offre actuellement des inconvénients et demande un ajournement.

M. Ballue rappelle le récent incident qui s'est produit au Cortès espagnole et dit que l'opinion en France demande à être fixée immédiatement.

M. de Freycinet dit qu'il répondra dans une quinzaine de jours et encore s'il le juge possible.

M. Ballue demande que l'interpellation ait lieu demain.
La Chambre décide par 304 voix contre 97 de renvoyer l'interpellation à quinzaine.

LA LOI SUR LE DIVORCE

(Suite de la discussion)
L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur la proposition de la loi de M. Naquet, relative au rétablissement du divorce.

Plusieurs membres demandent le rétablissement de l'article 305 du code civil.
Après une longue discussion, à laquelle prennent part MM. de Marcère et plusieurs députés, le projet de la commission portant modification de l'article 305 est adopté.

Vote du projet

L'ensemble de l'article 3 est adopté.
Les articles 4, 5, 6 et 7 sont successivement adoptés.
L'ensemble du projet est mis aux voix et adopté à une forte majorité.
Demain, séance publique à 2 heures.
La séance est levée à 6 heures.

LE BUDGET DE 1883

Paris, 19 juin.
La commission du budget poursuit ses travaux avec activité de manière à déposer tous

ses rapports avant les prochaines vacances.
Elle a à peu près examiné les budgets de tous les ministères et a réduit les dépenses d'une somme d'environ 34 millions, ainsi répartie :
Sur la marine, 15 millions; sur la guerre, 10 millions; sur les finances, 3 millions; sur l'instruction publique, 1 million; sur les travaux publics, 2 millions; sur l'intérieur, 800,000 fr., et le reste sur les autres ministères.

Mais les sommes résultant de ces réductions ont déjà d'avance reçu leur destination, au moins jusqu'à concurrence des deux tiers.

D'abord, on va effectuer 10 millions à l'augmentation de l'effectif de l'infanterie, qui est absolument insuffisant au point de vue de la bonne constitution de l'armée.

On sait que depuis plusieurs années, à chaque discussion du budget de la guerre, on a fait remarquer que le contingent de nos compagnies d'infanterie était trop réduit, que l'instruction militaire en souffrait.

Malheureusement on maintenait chaque fois ses effectifs réduits, par des raisons d'économie budgétaire.

Pour 1883, on veut faire cesser cet état de choses, en élevant le chapitre de la solde de 10 millions.

Ensuite, il faut prévoir une augmentation de 12 millions au budget de l'instruction publique, pour combler l'insuffisance des crédits affectés au service de l'enseignement primaire. La nouvelle loi sur la gratuité impose, en effet, à l'Etat, un surcroît de dépenses de 12 millions pour relever le traitement des instituteurs.

Restera disponible une somme de 12 millions sur l'emploi de laquelle on n'est pas fixé. Quelques membres proposent d'employer cette somme à réduire les prévisions sur le rendement d'impôts indirects, qui a été manifestement exagéré dans le projet du ministre des finances et qui, à raison de cette exagération, pourrait donner lieu à des mécomptes. On ferait porter la réduction des prévisions sur le rendement de l'impôt des boissons jusqu'à concurrence de 12 millions.

Informations

Paris, 19 juin.
Le conseil des ministres a été convoqué dans la matinée à l'Élysée pour recevoir communication des dépêches relatives à la question égyptienne.

Il existe, dans un décret du 3 février 1851, sur l'organisation des évêchés de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, un article 13 ainsi conçu :

« L'évêque fait de droit partie du conseil privé toutes les fois que le conseil s'occupe d'affaires relatives au culte ou à l'instruction publique. Il y a voix délibérative. »

Un décret, paru aujourd'hui au Journal officiel et rendu sur le rapport du garde des sceaux et sur la proposition du ministre de la marine, abroge, en ce qui concerne les affaires de l'instruction publique, les dispositions de cet article 13 du décret de 1851.

La municipalité de Clunon, accompagnée des sénateurs et des députés d'Indre-et-Loire, s'est rendue chez le président de la République pour l'inviter à aller assister aux fêtes qui seront données à l'occasion de l'inauguration de la statue de Rabelais.

M. Jules Grévy s'est excusé de ne pouvoir assister à ces réjouissances et a retenu la députalion à déjeuner.

MM. Cochery, de Mahy et Goblet, ont accepté l'invitation.

Le ministre de la marine vient de nommer une commission qui, sous la présidence de M. le contre-amiral Pierre, est chargée de préparer l'organisation de la réserve de l'armée de mer et ses moyens de mobilisation.

On peut s'étonner que cette commission n'ait eu à s'occuper que maintenant d'une question aussi importante.

Qu'a-t-on fait avant 1883 ?

On prête à M. le général Boulanger, directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, l'intention d'opérer un remaniement dans le personnel de sa direction.

Il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il est environné par quel que nombre d'employés attachés de l'épée le plus réactionnaire, qui s'exagèrent leur mérite et font le vide autour de leur chef.

M. le général Boulanger, très ouvert de sa nature, très accessible aux idées justes, s'est vite lassé de ce jeu, qui ne tendait à rien moins qu'à faire de lui un directeur de chambre pour ses bureaux.

L'honorable général ne l'entend pas ainsi : il faut l'en féliciter.

Tout s'use en ce monde, même les abus. Messieurs les importants de la sous-direction en vont faire l'expérience !

Le tribunal de commerce vient de prononcer la faillite de la Société en commandite des journaux l'Ordre et le Pays.

Les obsèques du général de Cissey ont eu lieu aujourd'hui, à midi, en l'église Saint-Pierre du Gros-Cailhou.

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

SUICIDE A OSTENDE

(NOUVELLE)

Le lendemain de son arrivée était le jour par lequel il se délivrait des liens terrestres. Octave voulut par un incompréhensible sentiment de coquetterie, admirer sa future ombre.

La mer était molle et tiède et miroitait sous les feux des rayons du soleil durant ses plus petites lames; celles-ci se brisant, se fondant les unes dans les autres, venaient déferler sur la plage avec un bruit engageant qui semblait appeler les baigneurs.

Ce spectacle captiva Octave, qui avait réellement en lui ce feu sacré, ce diable au corps qui fait les grands écrivains, mais il n'avait pas l'énergie ni le courage de résister à l'obstacle, c'est l'instrument — c'était une amie chère, qui ne savait point gouverner sa vie. Laissant à tous vents comme les oiseaux du ciel et à l'épave les notes de leurs chants.

Et, ainsi qu'il arrive la plupart du temps à ces imaginations maladives, en vertu du démon des extrêmes se touchent, en amour comme en haine, il est lié des esprits positifs dont la constante opposition avait fini par constituer pour lui un supplice de toutes les heures.

Un lieu de se raidir contre cette situation, devenant intolérable, il n'avait rien trouvé de mieux que d'en finir par une résolution violente.

Bientôt la contemplation d'Octave Merville fit place à une plus douce rêverie.

Il se rappela tous ceux que, dans son naïf enthousiasme de jeune homme, il avait aimé ou cru aimer: les uns étaient partis, les autres morts; ceux-ci ingrats, ceux-là oublieux.

Pour un mirage de son imagination, il vit passer dans le miroir de l'onde resplendissante toutes ces fugitives images envolées sans retour... alors il voulut couper court à ses souvenirs et curut se renfermer à l'hôtel où il était descendu la veille, là il écrivit quelques lettres, fit ses dernières dispositions, acquitta sa note, et remit argent, lettres et mailles au maître de l'hôtel du Comte de Flandre, en le priant de faire parvenir colis en correspondance à Paris, à l'adresse indiquée... puis il partit sur les sept heures ou soir, le 25 juillet 1879, pour suivre les bords de cet Océan profond, qui avait evoqué l'honneur de lui servir de tombeau.

A cet endroit, mètres des dernières maisons qui bordent la plage, une petite crique forcée par le déchirement du rocher lui parut un endroit favorable à la satisfaction de son projet.

Il n'avait emporté de son bagage qu'une boîte de fer blanc solide et calfeutrée, le pêcheur qui l'eût trouvée aurait pensé qu'elle contenait des engins de pêche, un naturaliste l'eût destinée à contenir des plantes et des insectes; ce n'était rien de tout cela.

Cette boîte renfermait précieusement tout l'œuvre poétique d'Octave, réuni en un volume. Merville ouvrit religieusement et pour la dernière fois cette boîte qui devait le suivre dans l'abîme.

— Cher manuscrit, dit-il, en remettant les feuillets entre deux cartonnets, si l'eau te déferle, le monde au moins ne rira pas de toi; si ton auteur est voué à l'oubli, puvre épave que personne ne revendiquera, tu ne seras pas la proie de quelque crémin, qui t'em loierait à envelopper du foinage et de la chandelle! Meurs avec moi, avec ma pousse!

Et sur ce tirade fiandro-poétique, Octave se désabilla, s'attacha autour du corps, avec son mouchoir, cette malheureuse boîte qui avait été celle de Pandore de son même âge, et voulant jouir encore de ce vie qu'il dédaignait, sachant parfaitement nager, il fit des brasses, se jeta sur cette eau, si bonne et si berceuse, et oublia quelques minutes pourquoi il était venu à Ostende.

Mais la mémoire lui revint, fidèle et opiniâtre; il jeta un dernier regard au ciel, un adieu à tout la nature, et, doué d'un courage surhumain pour dompter l'instinct de la conservation qui se révoltait contre sa volonté, il cessa tout mouvement.

Au moment où il allait glisser entre deux lames, un cri déchirant se fit entendre du rivage, dont il n'était pas très éloigné; Octave remonta à la surface du flot; deux autres cris succédèrent à ce premier appel plus pressants que jamais; alors, mu par ce sentiment de la protection, de charité innée chez les bonnes natures, il dirigea des brassées la d'où partaient ces cris de détresse.

Il faudrait un volume pour raconter les sensations diverses qui envahirent le cerveau de notre suicidé;

— B en sûr, c'est une femme qui se noie. Elle est heureuse celle-là! elle a tout ce qu'elle veut: après cela elle ne veut plus être pas mourir, tandis que moi je ne peux même pas réussir à accomplir le dévouement de ma triste vie. J'ai du gurgon: on ne peut pas être seul un instant, il faut toujours qu'on vous dérange... les bords de la mer sont trop fréquentés à présent.

Encore un cri d'angoisse! arriverai-je trop tard? Ce serait dommage, car elle doit être belle; elle crie si bien, son appel m'a fait très saillir...

Elle aime, peut-être? Si mon cœur est mort le sien est sans doute plein de force, de tendresse et de chaleur, et la vague qui ne veut pas de moi va la caresser trop à son aise. Il est temps de la retirer... Mais, alors je ne me noie plus, et mon suicide est ridicule. Allons! assez comme cela, suicides.

Octave allait sérieusement en finir avec lui-même, quand, par un miracle de l'esprit de charité, le combat cessa entre l'égoïsme et le dévouement, entre la peur et la honte du ridicule et un acte d'humanité envers un habitant de ce monde qui ne voulait pas le quitter, lui qui le fuyait violemment.

En deux minutes il eut plongé et rattrapé la jeune femme et l'eut déposée sur le sable fin de la plage; sans se préoccuper de la légèreté de son costume, il disposa la noyée de façon à ce qu'elle pût bientôt reprendre connaissance, au moyen de quelques prescriptions qu'il recommanda à la dame qui accompagnait la naufragée.

Dans son testament, le général avait exprimé la volonté que ses obèques soient faites sans aucun caractère public et avec la plus grande simplicité. Cependant en raison des qualités de général de division, d'ancien ministre de la guerre et de grand-croix de la Légion d'honneur, les honneurs militaires ont été rendus au défunt.

Après la cérémonie, la dépouille mortelle du général a été déposée dans un des caveaux de Saint-Pierre du Gros-Cailhou, pour être transportée ultérieurement dans l'Allier, où l'inhumation aura lieu dans un caveau de famille.

Un de nos amis, dit le *Voltaire*, a pu voir Gill avant-hier. Le malheureux caricaturiste est vêtu de la camsole de force dans laquelle il s'agit en prononçant des mots inarticulés. De sa cellule on le mène au bain; on le déshabille et on le fait entrer de force dans une de ces baignoires à couvercle à travers lequel passe la tête qui ne peut remuer; le corps et les membres peuvent s'agiter avec violence, il n'y a aucun danger pour le malade. Dans l'eau, Gill pousse des cris déchirants.

Ses cheveux sont devenus très blancs; il a perdu toute espèce d'intelligence, de mémoire; il ne reconnaît personne, il ne parle point et semble ne pas entendre quand on lui parle. On n'a aucun espoir de guérir le pauvre garçon.

La *Constitution* d'Agen a reçu la lettre suivante, que nous reproduisons à titre de curiosité :

« Monsieur le rédacteur en chef, « Nous avons recours à la publicité de votre journal pour vous prier d'insérer la protestation suivante contre des mensonges et des calomnies colportés par certains journaux et en particulier le *Journal d'Agen*.

« A plusieurs reprises, cette dernière feuille s'occupant d'intérêts privés qui ne la regarde en rien, a pris texte de notre position, qu'elle a travestie, du reste, pour métriser le jeu M. Gambetta et lui reprocher, en termes ridicules, de ne jamais nous venir en aide.

« Il ne nous convient pas de voir notre nom servir à des attaques potipoues que nous désavouons énergiquement, et nous avons déposé, à ce sujet, une plainte entre les mains de M. le procureur de la République.

« Nous n'avons qu'à nous louer de M. Gambetta en tous et pour tout.

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de notre respectueuse considération.

« Marguerite Contival épouse GAMBELLAS,
« Nourrice de M. Gambetta,
Marie Combebias, épouse GOBIN.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTÉ

Londres, 19 juin.

Le *Standard* annonce d'Alexandrie que, dans une déclaration faite par Arabi-Pacha, celui-ci affirme qu'il n'y a plus à craindre de nouveaux troubles.

Hier, Arabi assistait à la distribution des prix du collège italien; il a renouvelé l'assurance que la sûreté publique serait garantie.

Londres, 19 juin, 10 h.

Toutes les puissances ayant accepté que la conférence aurait lieu à Constantinople, la France et l'Angleterre inviteront aujourd'hui les puissances à une réunion probable, pour le 22 juin, ayant pour base le *statu quo* en Egypte. La conférence ne traitera uniquement que de la question égyptienne.

La Turquie ne participera pas à la conférence, mais le choix de Constantinople a été arrêté à la suite d'un accord avec la Turquie, afin de faciliter

ter et d'activer les communications avec la Porte.

Berlin, 19 juin.

La France et l'Angleterre ont proposé aux autres puissances de se réunir à Constantinople le 22 juin.

L'Allemagne a accepté.

Les avis que l'on a reçus ici font prévoir l'acceptation des cabinets de Rome, Vienne et St-Petersbourg; la conférence va donc entrer en négociations avec la Porte.

Constantinople, 19 juin.

Les ambassadeurs se réuniront aujourd'hui chez lord Dufferin afin de s'entendre pour mettre la Porte en demeure d'adhérer à la conférence, sinon elle se réunira ailleurs sans la participation de la Turquie. Jusqu'à présent, le sultan continue à se montrer décidé à repousser la conférence et à refuser l'envoi de troupes en Egypte demandé par Dervich-Pacha.

Musurus-Pacha a dû être chargé de déclarer à lord Granville que la Porte ne ferait aucune observation contre la réunion de la conférence ailleurs qu'à Constantinople et sans la participation de la Turquie.

Le ministre des affaires étrangères a remercié hier les ambassadeurs pour l'appui que les consuls européens ont prêté aux autorités d'Alexandrie, contribuant ainsi à la pacification.

Moukhtar-Pacha, qu'on n'a pas renoncé à envoyer en Egypte, agirait concurremment avec Dervich-Pacha.

On croit que la conférence se réunira à Vienne, si ce n'est à Constantinople.

Etranger

Angleterre

Londres, 19 juin. — Samedi a eu lieu à Londres, sous la présidence du comte Flamini, une grande réunion de la colonie italienne. Le but de cette réunion était le vote d'une adresse de condoléance à la famille de Garibaldi. Le comte Flamini a prononcé l'éloge du défunt. Le professeur Lévi a dit que c'est grâce au patriotisme et à l'enthousiasme de Garibaldi que l'Italie s'est placée au rang des grandes puissances. Une adresse a été votée à l'unanimité. L'enthousiasme était général.

Dans la nuit de samedi, des agents remarquèrent un individu qui essayait d'entrer dans l'écurie du quartier de Clerkenwel, où un dépôt d'armes avait été saisi la veille. Les agents suivirent cet individu jusque chez lui, où ils ont trouvé des armes et des munitions. C'est un Irlandais qui a des relations avec les sociétés secrètes. Une instruction est commencée.

Dublin, 19 juin. — Par suite de craintes de tentatives de soulèvement, des ordres ont été donnés pour refuser l'admission dans les casernes dans toute l'Irlande de tous les bourgeois. Les sentinelles de jour ont été doublées et les patrouilles de nuit quadruplées. Des précautions ont été prises, en outre, pour empêcher l'introduction dans les casernes de matières explosives.

Amérique

Paris, 19 juin. — M. James Gordon Bennett, le riche directeur du *New-York Herald*, vient de faire don de cinquante mille dollars, en obligations des Etats-Unis, à la veuve du capitaine de Long, qui commandait l'expédition de la *Jeannette* dans les mers arctiques.

Saint-Jeans-Terre-Neuve, 19 juin. — La goélette française la *Syrie* de Miquelon a échoué sur les glaces et a coulé à fond.
On compte 17 noyés.

APPEL

Au moment où la persécution des juifs en Russie nous reporte aux temps des guerres de religion, Victor Hugo vient d'écrire l'appel suivant :

L'heure est décisive. Les religions qui se meurent ont recours aux derniers moyens. Ce qui se dresse en ce moment, ce n'est plus du crime, c'est de la monstruosité. Un peuple devient monstre. Phénomène horrible.

Il semble qu'un rideau se déchire et qu'on entend une voix dire :

Humanité! regarde et vois.

Deux solutions sont devant les yeux. D'un côté, l'homme avance, d'un pas lent et sûr, vers l'horizon de plus en plus lumineux; l'homme tient l'enfant par la main; l'homme marche, la tête pleine d'espérance; le travail fait sa grande œuvre; la science cherche Dieu, la pensée le voit; Dieu vérité, Dieu justice, Dieu amour; l'homme le mêle aux choses de la terre, liberté, égalité, fraternité; Dieu cherché, c'est la philosophie; Dieu vu, c'est la religion; rien de plus; pas de contes, pas de rêves, pas de dogmes; tous les peuples sont frères; les frontières s'effacent; l'homme s'aperçoit que la terre n'a pas encore été possédée; les guerres, de plus en plus diminuées, n'ont plus qu'un motif et qu'un but : la civilisation; chaque battement du cœur humain signifie progrès.

De l'autre côté, l'homme recule; l'horizon est de plus en plus noir; les multitudes vont et s'agitent dans l'ombre; les vieilles religions, accablées de leurs deux mille ans, n'ont plus que leurs contes, leurs jadis tromperies de l'homme enfant, aujourd'hui dédaignés de l'homme fait, jadis acceptés par l'ignorance, aujourd'hui démentis par la science; ne laissant au croyant ténacité, qui a les yeux fermés et les oreilles bouchées; d'autre refuge que l'affreux *Credo quia absurdum*; les erreurs s'entre-dévoient, le christianisme martyrisé le judaïsme; trente villes (vingt-sept, selon d'autres) sont en ce moment en proie au pillage et à l'extermination; ce qui se passe en Russie fait horreur; là un crime immense se commet, ou pour mieux dire une action se fait, car ce sont des populations entières qui sont martyrisées plus la conscience du crime; elles ne sont plus à cette hauteur; leurs cultes les ont abaissés dans la bestialité; elles ont l'épouvantable innocence des tigres; les vieux siècles l'un avec les autres, l'autre avec l'inquisition, l'autre avec le Saint-Office, l'autre avec le Saint-Barthélemy, l'autre avec les dragonnades, l'autre avec l'Autriche de Marie-Thérèse, se ruent sur le dix-neuvième et tâchent de l'étrangler; la castration de l'homme, le viol de la femme, la mise en cendres de l'enfant, c'est l'avenir supprimé; le passé ne veut pas cesser d'être; il tient l'humanité; le fil de la vie est entre ces doigts de spectre.

D'un côté le peuple, de l'autre la foule.

D'un côté la lumière, de l'autre les ténèbres.

Choisis.

VICTOR HUGO.

UN VAILLANT SOLDAT

On vient d'enterrer, à Boulogne, un vieillard de soixante-seize ans, M. Jules Boutemy, qui dans sa jeunesse avait été un des plus glorieux soldats de l'armée.

Engagé à 18 ans, M. Boutemy fut caserné à Lyon. Là, il se signala tout d'abord en sauvant dans un incendie, place Bellecour deux femmes qui allaient périr. La même année il retourna au Rhône trois personnes et fut nommé brigadier, puis maréchal des logis. Il rendit bientôt ses galons pour s'engager dans les turcos et prendre part à la guerre d'Afrique.

A la prise de Constantinople, M. Boutemy, ordonnance du général Duvivier, reçut dans ses bras le vieux soldat au moment où celui-ci fut frappé d'un boulet.

« Mais pas avant que vous ne m'ayez pardonné les mauvais jours que vous avez passés près de celui qui vous a méconnu. J'ai été coupable, pardonnez-moi! »

« Moi, je vous pardonne et tout, et je l'avais fait de bon cœur dans la dernière lettre que je vous écrivais. J'ai été fou, et je suis puni de ma folie.

Cette belle enfant, qui m'a sauvé d'une lâcheté, en manquant elle-même d'être enlevée à ceux qui l'aiment, sera le témoin de la confession sincère de chacun de vous.

J'ai cru que l'existence était ce que nous la rêvions sur les bancs du collège; j'ai vu le monde d'en haut au lieu de le regarder de face. J'ai mis la poésie à la place de la prose, de là des amours-propres froissés de là de vives douleurs... Dieu l'avait donné à moi comme le contrepoids. Le calmant de mon exaltation; je ne l'ai pas compris. Mais, si tu le veux, l'avenir peut nous sourire encore; pourquoi me quitter? Je t'aime toujours.

Je ferai de la poésie à mes heures de loisir et de la prose dans la vie réelle. Puisqu'il en est de si ridicule de ne pas mourir, ne m'abandonne pas, aime-moi pour mes qualités, et ferme les yeux sur mes défauts! »

Fatigué de cet effort, Octave tomba sur l'oreiller, et une paix durable fut signée par un tendre embrassement.

Cette histoire finit bourgeoisement comme un vaudeville de feu Scrible.

A suivre.

Nommé officier l'année même, M. Boutemy fut chargé par le général Vallée d'enlever avec mille tirailleurs le col de la Mouzaïa. Il exécuta une charge admirable sans subir un coup de feu, il y planta le drapeau tricolore.

Quand il se retourna pour commander ses hommes, M. Boutemy s'aperçut que dix seulement l'avaient suivi; les autres étaient morts en route!

Capitaine, décoré à vingt-sept ans, le glorieux soldat, qui avait reçu plus de trente blessures dans sa courte carrière, dut quitter l'armée. Il se retourna à Boulogne, où il est mort avant-hier, entouré d'une nombreuse famille.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 19 juin. — Les voyageurs subissent trop souvent qu'ils ne doivent pas descendre du tramway lorsque le train est en marche.

Hier à neuf heures du soir, M. Casimir Belle, mouleur en verrerie, qui était monté dans le tramway à vapeur au point d'arrêt de Bizillon, voulut descendre en face du n° 53 de la rue d'Annonay, avant que le train fût arrêté. Entrainé par la vitesse, il fut jeté à terre et les roues lui passèrent sur le corps, en lui broyant la jambe gauche M. Savolle qui se trouvait là par hasard, lui donna les premiers soins, pendant qu'on allait, en toute hâte, appeler les docteurs Boudarel, Guillaud et Magdelin.

L'amputation de la jambe broyée a été jugée nécessaire et a dû avoir lieu ce matin.

ISERE

Grenoble, 19 juin. — La commission de l'instruction publique et des beaux arts, dans sa dernière réunion, a décidé qu'une exposition des beaux-arts avait lieu dans notre ville en 1883. Un crédit de 12,000 fr. serait affecté à ce sujet.

Jeudi, 22 courant, le professeur de botanique fera une herborisation publique à la Chartreuse de Préval et au lac Luitel.

Départ de la place Grenette, par la voiture d'Uriage à cinq heures précises du matin; retour vers huit heures du soir.

M. Edouard Rey, maire de Grenoble, est nommé membre du conseil académique, en remplacement de M. Gaché, démissionnaire.

Bourgoin. — Hier soir, une petite fille, âgée de 5 ans, voulant jouer avec des allumettes dans l'appartement où on l'avait laissée seule, mit le feu à ses vêtements. La pauvre petite sortit en courant et en appelant au secours. Sa mère et sa sœur, qui se trouvaient près de là, accoururent aussitôt, ainsi que le nommé Damas, citoyen au 140.

On s'empressa à lui porter secours et on ne parvint qu'à grand-peine à éteindre les flammes qui dévoraient ses jupes.

La mère a eu les mains brûlées assez gravement. Quant à l'enfant, on désespère de la sauver.

AIN

Bourg, 19 juin. — La fête du 14 juillet se prépare, dans notre ville, sous les meilleurs auspices. Le conseil municipal a nommé une commission chargée d'organiser un programme digne de ce glorieux anniversaire.

Nos édiles ont eu une excellente idée en s'adjoignant un certain nombre de jeunes gens de la ville, qui ont su, dans diverses circonstances, donner des preuves irréversibles de leur patriotisme et de leur esprit d'initiative.

Octave n'avait pas seulement regardé celle qui, par ses cris réitérés, avait attiré son attention lorsque son amie avait perdu pied.

Les premiers soins donnés, il leva la tête pour connaître enfin son interlocutrice. Quel fut son étonnement de trouver en tête-à-tête... de avec qui? Je vous le laisse à deviner.

De fait, la situation était singulière... Faire un long trajet pour venir chercher un trépas poétique; engloutir avec soi tous les feux follets de sa verte imagination; pleurer sur sa fin prématurée causée par la faiblesse de caractère de ceux qui sont toujours dans les nuages et ne savent pas faire tourner à leur profit les désagréments de la vie; puis, au moment d'accomplir son œuvre de destruction, revenir à l'existence pour sauver celle d'une autre, et se trouver, en face de la personne que l'on avait voulu faire, c'est le comble... du malheur.

Voilà pourtant ce qui arrivait à Octave Merville. Il regardait sa femme, — dont, sous le coup de l'émotion, il n'avait pas reconnu la voix — avec de grands yeux hébétés; ne comprenant pas pourquoi et comment cette jeune fille qu'il ne connaissait point était étendue sur la grève après être tombée à la mer, pourquoi enfin sa femme se trouvait là, le considérant avec des yeux pleins de larmes, et ayant malgré elle un sourire sur les lèvres...

La situation était comique, au fond. Notre héros complètement ridicule à ses propres yeux, comprit enfin le rôle qu'il jouait, et voulut reprendre la tragédie au point où elle avait été interrompue; mais, après avoir fait que pas sur le sable, une réaction physique

lui vint : il ferma les yeux et tomba sans connaissance.

Quand Octave revint à lui, il était couché dans un lit d'hôtel; deux anges épiaient son retour à la réalité, à la vie : l'un, sa femme, pleurant et priant pour le pauvre fou; l'autre, et core bien faible, pleurant sur son sauveur dont on désespérait.

— Pourquoi m'avoir amené ici, madame? — demanda-t-il à sa femme dès qu'il lui parla. — Je voudrais mourir... pourquoi m'avez-vous suivi à Ostende?

— Mon ami, je vous dois une explication... mais êtes-vous bien en état de l'entendre? Je vais essayer, cependant.

Cette fièvre constante qui troublait votre entendement le jour détruisait aussi le repos de nos nuits. J'avais entendu vos regrets exprimés dans vos rêves, votre désir de me quitter en venant ici pour briser par le suicide des liens qui vous étaient devenus odieux.

Que faire contre une résolution pareille, qui s'enracine d'autant plus qu'on essaye de la combattre ouvertement? J'attendis donc — Vous partez sous un prétexte; je pénètre vos intentions; je me rappelle justement que l'une de mes anciennes amies d'enfance habite ici, avec sa nièce que voici, et que vous avez sauvé. Mais je manque deux trains de suite, et vous vous trouvez de la sorte en avance de vingt heures sur moi.

Je trouve mon ami en arrivant au Casino. Je lui raconte ma triste histoire; sa nièce me propose de m'accompagner dans ma recherche. Nous visitons tous les hôtels d'Ostende, et Dieu

sait s'il y en a! Nous avons enfin de vos nouvelles... mais, hélas! vous êtes déjà loin, peut-être dans l'éternité.

Nous nous sommes, Emilie et moi, à explorer les grottes; déjà un peu familier avec les environs, elle m'a conduit jusqu'à l'endroit d'où vous vous étiez lancé. Elle a mis à vous retrouver toute l'ardeur d'une œuvre de charité.

Nous cherchions au hasard, quand j'ai reconnu vos effets jetés sur le rocher, avec cette chaîne d'or, souvenir de vos jours heureux, que je vous avais donnée, chère dont chaque anneau vous semblait plus lourd que le rocher sur lequel elle était abandonnée; j'ai crié au secours, j'ai appelé le bachelier qui nous avait amenés, mais il était déjà hors de portée... Alors Emilie voulut s'approcher, en montant sur des roches à fleur d'eau pour mieux voir où vous pouviez être; elle a glissé sur ces pierres humides et elle est tombée.

Vous dire quel a été mon effroi, mon horrible angoisse est chose impossible; cependant, malgré la douleur qui me étouffait, j'ai pu crier une dernière fois : « Ça cri, vous êtes venu ressuscitant pour moi et m'apparaissant comme un sauveur qui me ramenait celle que j'étais inhabile à sauver, après l'avoir entraînée à une perte inévitable.

Dans de pareils instants les minutes sont des siècles; j'ai compris tout ce qui se passait dans votre âme à ce moment, et, à l'heure présente, je comprends en plus que j'ai un grand devoir à remplir; je dois m'effacer devant cette haine qui a préféré la mort à la vie en commun avec moi, et, quoi qu'il m'en coûte, je m'éloignerai.

mais pas avant que vous ne m'ayez pardonné les mauvais jours que vous avez passés près de celui qui vous a méconnu. J'ai été coupable, pardonnez-moi!

Moi, je vous pardonne et tout, et je l'avais fait de bon cœur dans la dernière lettre que je vous écrivais. J'ai été fou, et je suis puni de ma folie.

Cette belle enfant, qui m'a sauvé d'une lâcheté, en manquant elle-même d'être enlevée à ceux qui l'aiment, sera le témoin de la confession sincère de chacun de vous.

J'ai cru que l'existence était ce que nous la rêvions sur les bancs du collège; j'ai vu le monde d'en haut au lieu de le regarder de face. J'ai mis la poésie à la place de la prose, de là des amours-propres froissés de là de vives douleurs... Dieu l'avait donné à moi comme le contrepoids. Le calmant de mon exaltation; je ne l'ai pas compris. Mais, si tu le veux, l'avenir peut nous sourire encore; pourquoi me quitter? Je t'aime toujours.

Je ferai de la poésie à mes heures de loisir et de la prose dans la vie réelle. Puisqu'il en est de si ridicule de ne pas mourir, ne m'abandonne pas, aime-moi pour mes qualités, et ferme les yeux sur mes défauts!

Fatigué de cet effort, Octave tomba sur l'oreiller, et une paix durable fut signée par un tendre embrassement.

Cette histoire finit bourgeoisement comme un vaudeville de feu Scrible.

A suivre.

préfecture, de son côté, prépare, paraît-il, une fête dans les jardins de l'hôtel. Cette fête promet d'être belle, comme celle de l'an dernier.

Le camp de La Valbonne est très animé en ce moment, il est occupé par le 105^e de ligne, le 139^e de ligne, le 122^e, plus 2 batteries du 36^e d'artillerie.

Le tir de l'école à feu commencera le 19 courant et durera le 3 juillet.

On annonce de différents points de l'Ain, et en particulier du Bugey, que les vers à soie ont bien tenu cette année. Malgré les dernières intempéries, on a un peu contrarié leur venue, les éleveurs sont contents.

HERAULT

Un facteur attaqué par un serpent : Samedi dernier, le facteur rural de Mèze, M. Boisjean, était en tournée, passant sur le sentier qui longe le ruisseau de Creissels quand à 25 ou 30 mètres de lui, il remarqua son chien en arrêt et donnant des coups de queue équivoques d'une grande terreur.

Il s'avança rapidement pour en connaître la cause et un énorme serpent qui barrait le chemin, les yeux écarquillés, la queue briante prêt à fondre sur le facteur qui restait là cloué au sol, le corps secoué par un tremblement convulsif.

Aussitôt, le facteur leva son bâton pour en asséner un coup sur la tête du serpent, mais celui-ci promptement s'éclaircit, s'élança sur lui avec une impétuosité égale et l'obligea à reculer de quelques pas.

Alors commença entre l'homme et le reptile un combat terrible qui ne dura pas moins de dix minutes. Le facteur, après plusieurs coups qui n'ont fait que multiplier la fureur de son adversaire, parvint à lui asséner un vigoureux coup de bâton sur la tête et l'évanouit.

Les gens du château de Creissels, le voyant de loin et pris avec un animal dont ils ne pouvaient distinguer la nature, accoururent avec des fusils pour lui tirer main-forte, mais quand ils arrivèrent sur le lieu du combat, Bissezac était déjà maître de son ennemi et débattait dans les dernières convulsions de l'agonie.

Il est à remarquer que le chien du facteur, un animal d'assez forte taille et très courageux en toutes circonstances, s'est enfui au début de l'action, et n'a pu être ramené, malgré les appels réitérés de son maître même après le combat terminé.

Le reptile a été porté au château de Creissels et est par M. Rougé, le régisseur de la propriété. Son poids est de 5 kilos 800 grammes. L'animal mesure 2 mètres 24 centimètres.

VAUCLUSE

Leignou, 19 juin. — La campagne séricicole touchée à sa fin dans la vallée du Rhône. Elle a surpris par sa qualité et même en quantité les prévisions les plus optimistes. Trois maisons avignonnaises en ont acheté un million, et la Liverpool-London, Compagnie anglaise, dont la modicité des tarifs est très appréciée dans ce département, pour cette récolte si aléatoire, a assuré, à elle seule, pour 800 000 fr. de cocons.

QUERELLE D'ALLEMAND

Quand nous disons « une querelle d'Allemand », nous croyons bonnement que le dicton a trait au caractère des Germains; il n'en est rien : le fait fait allusion à la famille d'Allemand, du Dauphiné, dont les membres étaient renommés pour chercher de mauvaises querelles à leurs voisins. Du Dauphiné où ce proverbe a pris naissance il s'est aisément répandu dans toute la France, et avec d'autant plus de rapidité que les Allemands n'y ont jamais joui de sympathies très vives.

La maison d'Allemands est éteinte depuis longtemps, mais le nom existe encore, il est porté par les descendants, qui se disent du Lau d'Allemands, sans doute par suite d'une alliance, avec cette illustre maison.

Les d'Allemands, qui étaient, connus nous l'avons dit, du Dauphiné, y tenaient le premier rang par leurs possessions, leur vaillance et aussi par leur arrogance.

Un proverbe très ancien dit : « Gare la queue d'Allemand ». Un autre : « Parauté d'Allemand, prouesse de charité, charité d'Arces. » Mais le plus connu des proverbes qui touchent à cette maison est celui que nous venons de citer et que nous lisons encore tous les jours sans nous rendre compte de son origine.

LES COURSES DE LYON

Contre toute attente, la seconde journée des courses de Lyon a été favorisée par un temps superbe. Aussi, jamais n'avons-nous vu sur le hippodrome pareille affluence, d'équipages, de cavaliers et de spectateurs.

1. *Frimousse* à M. Roux, montée par Moore; 2. *Mignardise* à M. de Vanteaux; 3. *Malvirade* à M. Guestier.

Prix du chemin de fer (Courses de haies, handicap): 1. prix 2,000 fr.; 500 fr. au second. Quatre chevaux engagés, deux ont couru; 1. prix : *Peckleton* au baron de Rochetaille, monté par Page; 2. *Jobourg* à don Giovanni.

Prix de la Société des Courses (handicap): 1. prix, 3,000 fr.; au 2^e, 500 fr.; au 3^e, 250 fr. sur les entrées. Dix chevaux engagés, six ont couru.

1. prix : *Bouqival* à M. Ephrussi, monté par Hopkins; 2. *Parlementaire*, à M. le duc de Castries; 3. *Frétilton*, à M. le baron de Rothschild.

Grand prix de la ville de Lyon: 1. prix, 10,000 fr.; au 2^e, 1,000 fr.; au 3^e, 500 fr. Treize chevaux engagés, n'ont couru.

1. prix : *Le Pigeur*, à M. de la Charme, monté par Cowley; 2. *Iceberg*, des barons de Martinvast; 3. *Etona II*, à M. Robinson.

Prix du Chalet (Military-Steeple-Chase) — Trois prix offerts par la Société des Courses de Lyon, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes, inscrits sur les contrôles et livrés par les remises de l'Etat. Treize chevaux engagés, quatre ont couru.

1. prix : *Nichée*, à M. le marquis de Gain, sous-lieutenant au 3^e hussards; 2. *Gamelle*, à M. Chénédé, sous-lieutenant au 8^e hussards; 3. *Galiote*, à M. Goujet, sous-lieutenant au 8^e hussards.

Cette course a eus brillamment la série et le d'été s'est aussitôt opéré au milieu d'une triple et quadruple haie de curieux entassés sur les quais du Rhône.

Malgré le mauvais temps du dimanche nous sommes heureux de constater que la Société des courses aura vu récompenser cette année ses intelligents efforts. La recette du premier jour s'est en effet élevée à près de 24,000 fr. soit plus de 2,000 fr. que l'an écoulé, et à en juger par la foule qui se pressait hier à toutes les places, nous sommes certains que la recette du lundi a dû donner aussi une plus-value importante.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Lundi, 20 juin, 171^e jour de l'année. — Soleil : lever, 3 h. 28, coucher, 8 h. 04. Les jours restent stationnaires.

Ephémérides (1789) : Serment du Jeu de Paume.

Par décret en date du 17 juin, ont été nommés :

Substitut à Vienne, M. Couturier de Royas, substitut à Saint-Marcellin, en remplacement de M. Français, nommé procureur de la République;

Substitut à Saint-Marcellin, M. Martin, substitut à Die;

Substitut à Die, M. Charignon, substitut à Briançon.

Comme les années précédentes, MM. les généraux commandant les corps d'armée viennent d'être autorisés à met en des travailleurs militaires à la disposition des cultivateurs pour les travaux de la moisson.

Les cultivateurs qui ont déjà signalés ou qui seront signalés comme ayant traité peu convenablement les militaires autorisés à travailler chez eux seront privés à l'avenir de ce concours.

Les demandes établies sur papier timbré, devront être adressées par les cultivateurs à la préfecture pour l'arrondissement du chef lieu, et aux sous-préfets pour les autres arrondissements.

Les sous-préfets feront ensuite parvenir aux chefs de corps intéressés, avec leur avis, la liste des cultivateurs qui se seront fait inscrire à la sous-préfecture pour obtenir des travailleurs militaires; ils mentionneront sur cette liste le nom, l'adresse, l'étendue de la culture et de la date de la demande du postulant.

Les cultivateurs devront, dans leurs demandes, prendre l'engagement de payer, outre l'indemnité journalière, les frais de déplacement (aller et retour par voie ferrée ou voiture).

Aux termes de l'article 7 de la loi du 30 juin 1880, l'Etat peut accorder, pour le rachat des ponts à péage situés sur des routes départementales ou des chemins vicinaux de toute catégorie, une subvention dont le maximum est fixé à la moitié de la dépense du rachat.

Nous croyons savoir que des crédits seront bientôt demandés aux Chambres pour rétablir cette disposition légale. Le chiffre de la subvention de l'Etat ne sera pas naturellement le même pour chaque pont; il variera non seulement suivant la quotité du prix à payer aux concessionnaires, mais suivant les ressources du département.

En conséquence, les préfets font dresser en ce moment des devis de rachat de tous les ponts à péage existant dans leur département. Ce travail, qui sera combiné avec une étude proportionnelle dressée suivant le produit du centime dans chaque département, servira de base aux propositions budgétaires que prépare le ministre de l'intérieur en vue de faciliter la suppression à bref délai des péages de ponts partout où il en subsiste encore.

On lit dans l'armée française : Nous venons d'apprendre, et nous sommes presque autorisés à l'annoncer, que les officiers

d'infanterie vont être enfin débarrassés de cet accessoire aussi laid qu'incommode qui leur tient lieu d'arme blanche. Le sabre d'officier d'infanterie n'est point une arme mais un outil

lourd, mal en main, conditionné en dehors de toutes les règles de l'escrime. Le directeur de la première direction a demandé au ministre de lui substituer le sabre droit à lame effilée, à poignée rickelee, dont le modèle serait unique pour les officiers montés et non montés. Quand à la question des colottes de toile des officiers montés, le ministre prend, paraît-il, le sage parti de consulter les commandants de corps d'armée, qui nous diront pas le service à cheval de l'infanterie n'est pas le même que celui des officiers de cavalerie.

Le maximum du montant de la déclaration pour les lettres de valeurs échangées entre la France et l'Algérie, d'une part, et l'Espagne (y compris les Baléares et les Canaries), d'autre part, est porté à 10,000 francs par lettre.

Le maire de Lyon donne avis que le mercredi 28 juin courant, à 2 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication, par soumissions cachetées de la fourniture des livres classiques, de prix, etc.

L'adjudication aura lieu en trois lots; 1. lot livres de prix; 2. lot : livres classiques à l'usage des écoles primaires élémentaires et supérieures; 3. lot : livres de littérature pour les bibliothèques populaires.

Le cahier des charges indiquant les clauses et conditions de l'adjudication sera déposé au secrétariat de la mairie de Lyon.

La justice ne jette pas la manche après la coulpe comme on dit vulgairement.

Ainsi l'enquête sur le crime de Chaponost se poursuit toujours.

Hier encore, M. Chauvin, commissaire de police d'Orléans, s'est rendu à Bagnols pour prendre des informations sur trois individus de cette localité contre lesquels certains faits ont été relevés.

Nous remercions nos lecteurs au courant de ce qui pourrait survenir.

Un vol important a été commis dans la journée du 17 juin, au préjudice de M. le Millé propriétaire à Mismy, au lieu de la Roche.

Pendant son absence, un malfaiteur a pénétré dans la propriété, en escaladant un mur peu élevé, a gagné la chambre à coucher et là, après avoir brièvement la porte d'une garde-robe a soustrait dans le tiroir une somme de 3,000 fr. en pièces de 100 fr. 50 fr. 48 fr. etc.

Toutes les recherches pour découvrir le coupable sont restées infructueuses.

Avant-hier, vers dix heures et demie du matin, un incendie s'est déclaré dans un petit bâtiment contenant des marchandises et outils de cortages, situé au quartier du Champ-de-Mars, à Cordieu, et appartenant à M. Marchan, fabricant de cordages métalliques; grâce aux prompts secours venus des divers quartiers de la ville, les habitations voisines ont pu être préservées; mais tout ce que contenait le bâtiment a été la proie des flammes.

Les renseignements recueillis établissent que les causes de cet incendie sont dues à une chaudière de goudron en ébullition, qui s'est répandue sur le foyer et s'est enflammée; le feu a gagné un tonneau contenant de la même matière et de là s'est communiqué à toutes les marchandises dans le bâtiment; rien n'a pu être sauvé.

Les pertes s'élevaient à 2,000 fr. environ. Rien n'était assuré.

Hier soir, à 10 heures, à la suite d'une discussion après boire, une rixe a eu lieu sur la place de la Croix-Rouge, entre les sieurs Lemoine, maçon, rue d'Ivry, 8, et Jean Conte, rue d'Ivry, 11. Ce dernier, terrassé par son adversaire, a reçu sur la tête des coups de pieds appliqués avec une telle violence, qu'il est resté étendu sans connaissance sur le sol.

On se hâta de le transporter à la pharmacie Vial, d'où, après avoir reçu les soins nécessaires, il fut conduit à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Le coupable qui s'était hâté de se dérober par la fuite, aux poursuites, n'a pu encore être arrêté.

Hier soir, à 2 heures, M. Antoine Hutin, âgé de 52 ans, restaurateur, rue Daviand, 1, descendait la rapide montée de la Grand-Côte, lorsque soudain il glissa et tomba d'une façon si malheureuse qu'il eut la jambe gauche fracturée.

Un voleur à la tire Emile Fournier, s'est laissé pincer à la vogue de la Part-Dieu, où il visitait les poches d'une demoiselle Ménillet.

Traduite hier en police correctionnelle, il a été condamné à 3 mois de prison.

Les boeufs trotteurs d'Annam

On annonce l'arrivée, par le transport le Tonquin, d'un groupe de chevaux et de boeufs de l'Annam, envoyés au Jardin d'acclimatation, par le gouverneur de la Cochinchine, M. de Myre de Villers, à qui l'on doit déjà tant de précieux échafaudages de la flore de notre possession asiatique.

Les chevaux annamites, petits, mais fortement découplés, courts sur leurs jambes, mais infatigables, sont d'une espèce particulière

lière au haut Cambodge, d'où ils se sont répandus dans toutes les provinces indo-chinoises. Leur prix est d'environ vingt à vingt-cinq piastres, c'est-à-dire cent ou cent vingt-cinq francs.

Malgré leur vitesse et leur infatigabilité, il est un fait curieux, dans ce pays étrange, c'est que l'on ne s'en sert guère, Européens et Annamites, que pour la selle.

A saigon, cependant on rencontre ces chevaux attelés à de petites voitures, aussi nombreuses ni plus ni moins que dans les rues de Paris; mais là, il y a des routes tracées. Dans l'intérieur, au contraire, les boeufs sont de beaucoup préférés pour le transport rapide.

Egalement beaucoup plus petits que les nôtres, ils leur sont en tout point semblables, sauf qu'ils portent, entre les deux épaules, une bosse un peu moins forte que celle des boeufs d'Asie et du genre arabe, dont ils semblent être des descendants.

Cette bosse, qui entre parenthèses, est un morceau savoureux et recherché, est d'autant plus accentuée que l'animal est plus avancé en âge. Ils se reproduisent fort bien et es plaines siamoises en nourrissent des quantités considérables, vivant à peu près sauvages, comme les chevaux des pampas de l'Amérique. Là, le prix d'une paire de boeufs premier choix, n'est pas de plus de quinze piastres.

Ce n'est pas sans à son qu'on les a nommés boeufs trotteurs. Lorsqu'en France, l'on voit dans nos campagnes, nos grands et lourds represse-tants de l'espèce bovine, on se ferait à peine l'idée de la vitesse de leurs congénères cochinchinois.

Le service de la poste, parfaitement organisé, serait à peu près impossible, ou tout au moins fonctionnerait beaucoup moins rapidement sans leurs secours, si l'on tient compte des difficultés que présentent ces régions coupées à chaque instant par des arroyos (rivières), couvertes de marécages, qui, à l'époque de l'hiver, ne tardent pas à se transformer en de véritables lacs.

Les voitures affectées au service des courriers sont nommées trams. Les trams sont simplement faites d'une cage de bambous, posée sur des traverses qui forment elles-mêmes l'essieu des roues. Les côtés de la cage se relèvent et forment une sorte de toit qui la commande à un cylindre légèrement tapé d'un côté.

Le conducteur, pris le plus souvent dans les rangs des matous ou de la troupe indigène, ne peut s'y tenir qu'accroupi ou couché. Les roues sont de simples roues de grosseur du doigt, passées dans les naseaux percés à cet effet dès les premiers temps de leur dressage; des boeufs de l'attelage. Il est bien rare que le tram soit obligé de s'en servir, il les conduit à la voix, sachant que parfois le bambou qu'il tient dans sa main, et dont il ne fait que les toucher, excitent ou ralentissent à la volonté le trot continu de ces utiles et admirables bêtes.

Les routes sont à peine marquées, les bacs n'existent qu'à peu de distance sur les rivières; quant aux ponts, à moins que l'on ne donne ce nom aux passerelles jetées de distance en distance sur leurs cours, et qui ne peuvent servir qu'aux piétons, ils n'existent pas.

Il faut donc passer les arroyos à gué! Pendant l'été, ce n'est pas chose difficile, mais pendant l'hiver, pendant les trois mois de l'année, où des torrents de pluie le cessent de se déverser sur le sol, l'eau monte, les gués disparaissent.

Le tram ne s'effraie pas pour si peu. Nous nous souvenons, pendant notre séjour en Cochinchine, d'avoir vu s'opérer la traversée d'une rivière assez large par un tram et sa voiture. Le fait est resté gravé dans notre mémoire.

C'était justement dans les circonstances dont nous parlons plus haut, à la fin de l'hiver.

Le tram venait d'arriver sur la berge, et déjà nous nous demandions comment il allait faire, sachant par expérience que le cours d'eau était profond.

Les pluies avaient grossi la rivière, dont les eaux roulaient leur masse sale avec vitesse. Néanmoins, sans s'arrêter, sans hésiter, sans se consulter, le tram lança son attelage dans le courant.

Les boeufs perdent bien tôt pied, mais nagent vigoureusement vers la rive opposée, la tête haute.

La voiture, légère, faisant l'office de radeau, se maintint à la surface, et le conducteur encourageait de ses cris ses vaillants animaux.

Bien tôt ils arrivèrent au but; nous nous en allâmes, étonnés de cette manœuvre hardie et de la promptitude et de l'adresse avec laquelle elle avait été accomplie.

Mais si les boeufs annamites sont de bons trotteurs, mieux de courage, s'ils franchissent rapidement des espaces considérables, au milieu d'obstacles de toute sorte, ils sont incapables de tenir un fardeau quelque peu lourd et d'être soumis aux travaux de la terre.

Comme il y a compensation à toute chose, à côté d'eux, pour les besoins des peuples indigènes et répondant aux exigences de la nature du sol, se trouvent les gigantesques et robustes buffles. — (Paris).

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 19 juin.

5 0/0	114 25	Banque Ottom.	757 50
3 0/0	81 20	Turc	12 07
Italien	89 85	Rio	605 00
Egypte	233 75	Extérieure	00 00

